

**PLANCHERS FABRE PIBRAC
LD COUSTAYRAC
31820 PIBRAC
FRANCE**

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

Poutrelles en béton pour systèmes de planchers à poutrelles et entrevous
Beam for beam-and-block floor systems

fabriqué(s) en béton armé et en béton précontraint, dont l'usage prévu est précisé dans la déclaration des performances établie par le distributeur et dont les propriétés relatives aux caractéristiques essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu" sont déterminées selon la méthode 1,

mis sur le marché de l'espace économique européen par :

**PLANCHERS FABRE PIBRAC
31820 PIBRAC**

et fabriqué(s) dans l'usine :

/PF4

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :

NF EN 15037-1:2008

sous système 2+, sont appliquées et que

**le système de contrôle en distribution répond à l'ensemble des exigences prescrites
dans les règles pour la délivrance et la surveillance du certificat CE aux distributeurs.**

Ce certificat annule et remplace le certificat délivré le 04 octobre 2019 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ou le système de contrôle en distribution lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 04 mai 2024.

Les règles d'application en vigueur ainsi que la liste des certificats délivrés par le CERIB sont tenues à jour sur son site Internet.

Délivré à Epernon, le 04/05/21
Révision n° 1



Cédric FRANCOU
Directeur de la direction
Qualité Sécurité Environnement

Établissement : **PLANCHERS FABRE PIBRAC**

à : **31820 PIBRAC**

N° **001.002**

OBSERVATIONS
